

Un français sur cinq est en situation de précarité énergétique. Comment en sommes-nous arrivés là alors que, soi-disant, nous avons l'énergie la moins chère d'Europe ?! Oui, comment peut-on être aussi mauvais en laissant 20 % de la population dans une situation de précarité, tout en vantant notre outil de production nucléaire qui nous permet d'être plus compétitif que les autres pays sur le coût du kWh électrique vendu aux consommateurs ?

Peut-être que cet arbre nous a permis de cacher la forêt des logements passoires, des systèmes de chauffage électrique désastreux...
Pourra-t-on développer de grands projets de rénovation performante de ces passoires thermiques tout en voulant encore et encore construire de nouvelles centrales nucléaires? On le voit le budget de l'ANAH pour de telles rénovation est d'environ 500 millions d'euro. Bien loin des besoins réels du terrain. La compétition de l'argent est maintenant clairement engagée : orientons-le vers les projets d'intérêt général.

Gilles Lara, directeur

Energies infos



est édité par l'association Alter Alsace Energies grâce au soutien de ses adhérents

- 4 rue du Maréchal Foch, 68 460
- 1 bd de Nancy, 67 000 Strasbourg
 Tel. 03 88 23 33 90.

Email: info@alteralsace.org

Photographies : ©Alter Alsace Energies, ©Fesa ou contenu libre de droit (Pixabay)

N°ISSN: 12920048—Juillet 2015

Directeur de la publication : Christophe

Rédacteur en chef : Fabien Girod

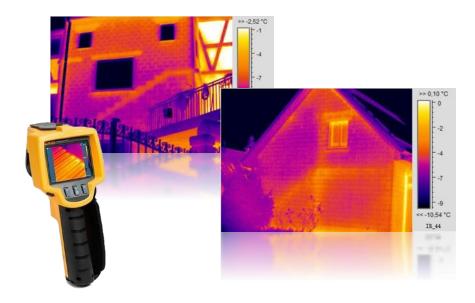
Réalisation : Alter Alsace Energies

Imprimé à 1000 exemplaires sur papier 100% recyclé.

Page 2

Energies infos

Le cliché ci-dessous a été réalisé avec une caméra thermique. Une échelle des couleurs à droite vous permet d'identifier les températures basses (couleur violet/bleu/noir) ou les températures hautes (couleur orange/jaune/blanc). Saurez-vous découvrir ce qui est à l'origine de cette forme sur le mur ? La réponse à la fin de votre Energie Infos!



L'horoscope d'Alter

Cancer (essence)

Amour : Venus veille sur vous, vous êtes indispensable à la vie (enfin... aux déplacements). Cependant certains vous sont infidèles et préfèrent l'autopartage et le covoiturage.

Argent : Vous pouvez vous attendre à des faits positifs. Les astres vous protégeront et vous réserveront des contacts sympathiques, sous la forme d'une augmentation de tarif.

Travail : On vous exploite, vous êtes au bout du rouleau, à côté de vos pompes. Que pensez-vous d'un temps partiel avec l'hybrideux ou même d'un départ anticipé ?

Lion (photovoltaïque)

Amour : Ségolène Royal vous aime. Vous occupez une grande place dans ses projets. www.developpement-durable.gouv.fr rubrique transition énergétique.

Argent : Le tarif d'achat étant en baisse, recentrez vos bénéfices sur vousmême, passez à l'autoconsommation. www.photovoltaique.info. **Travail :** 15 % de rendement ce n'est pas beaucoup ! Par chance votre astre se trouve dans une configuration puissante et rare.

Vierge (éolien)

Amour : Les passions se déchainent quand on parle de vous. Votre physique avantageux ne doit pas masquer votre personnalité 100 % naturelle.

Argent : Les astres sont formels, vous êtes mieux placé que vos concurrents du signe poisson (nucléaire). Un développement favorable en vue donc. www.ccomptes.fr/Actualites/Archives/Lecout-de-production-de-l-electricite-nucleaire.

Travail : Vos collègues ont l'impression que vous consommez de l'énergie pour faire du vent. Prenez suffisamment de recul par rapport aux événements en Alsace afin d'éviter des craintes injustifiées qui freineraient votre élan.



Conflits énergétiques locaux et intérêt général

La transition énergétique nationale est en route. Mais la mise en œuvre concrète dans les villes et communes n'est pas forcément acquise et ne se déroule pas toujours sans accroc. Par endroits, les citoyens s'organisent activement contre des éléments de la transition énergétique, typiquement l'expansion des éoliennes. Une réflexion sur la notion d'intérêt général peut apporter des solutions à de tels conflits énergétiques.

La transition énergétique a lieu localement. Même si les stratégies globales sont négociées et adoptées à Berlin et Bruxelles, la transition énergétique est coulée dans le béton - au premier sens du terme – localement : c'est ici que sont construits les réseaux, montées les éoliennes, installés les panneaux photovoltaïques. L'échelle communale est donc décisive pour la réussite de ce défi de société mais devient en même temps le lieu de déclenchement de nombreux conflits.

La question est « comment ? »

Dans un sondage représentatif de la fédération des associations de consommateurs en 2013, 8 personnes interrogées sur 10 déclaraient que l'objectif de la transition énergétique était bon sur le principe. Dans ce même sondage, presque la moitié des personnes exprimait leur impression que la mise en œuvre n'était pas correctement menée. La critique de la transition énergétique est donc moins une question de « pour ou contre », mais bien plutôt de « comment ? ». Ces tensions s'expriment également dans les villes et les communes sous la forme de conflits énergétiques locaux. On peut différencier cinq types de conflits modèles, dans lesquels différents acteurs s'affrontent ou bien différentes visions s'opposent :

- Les conflits de bénéfices (par ex. avantagés contre désavantagés, habitants contre investisseurs extérieurs, « anciens » contre « nouveaux » habitants);
- Les conflits dus au processus (par ex. accès à l'information et à la participation, transparence des décisions, planning des décisions);
- Les conflits de lieu ou d'utilisation des terres



(par ex. parc éolien contre préservation du paysage);

- Les conflits « d'identité » (par ex. région énergétique contre région touristique);
- Les conflits de ressource énergétique ou technologiques (par ex. énergies fossiles contre énergies renouvelables).

La question de la résolution de ces conflits se pose régulièrement à de nombreux acteurs du domaine énergétique — depuis les collectivités locales jusqu'aux fournisseurs d'énergie, en passant par les coopératives citoyennes. Une issue, qui peut permettre de dépasser de tels conflits est la négociation sur la notion d'intérêt général. Les exemples d'objectifs d'intérêt général qui peuvent être discutés dans le cadre de la transition énergétique vont de la participation des citoyens jusqu'aux moyens globaux d'adaptation au changement climatique, en passant par la création de richesses.

L'intérêt général comme issue

L'expression « intérêt général » peut paraître démodée au premier abord. Cette notion attire pourtant de plus en plus l'attention dans de nombreuses discussions locales. Le regain d'intérêt des scientifiques pour l'utilisation collective des ressources est illustré par exemple par l'attribution du prix Nobel d'économie en 2009 à Elinor Ostrom pour son travail sur le sujet des biens communs.

Que signifie l'intérêt général ? D'après le Dr. Thimoty Moss, parmi d'autres, on peut le définir par « l'intérêt de tous, soit de toute la collectivité. Il s'oppose donc à l'intérêt particulier ou à l'intérêt d'un groupe ». Il est pourtant clair qu'il n'y a pas de définition absolue de l'intérêt de tous. Ce qu'est l'intérêt général doit être redéfini dans chaque nouvelle situation et doit se préoccuper également de l'intérêt de ceux qui n'ont pas clairement la possibilité de prendre part au débat de société.

Concrètement, l'intérêt général dans le domaine énergétique peut s'ancrer à des formes d'organisation locales. Coopératives citoyennes, villages bio-énergétiques, nouveau service municipal, et autres formes d'organisation peuvent donner une réponse à la question « Qu'est-ce qui est dans l'intérêt de tous et non dans l'intérêt d'une personne ou d'un groupe ? ». Même si les solutions adaptées dépendent d'un cas unique concret, le traitement de la question de l'intérêt général ouvre la possibilité de régler des conflits énergétiques. De plus, les villes et communes, les habitants, les associations et entreprises ont ainsi une opportunité de faire de la mise en œuvre de la transition énergétique le point de départ d'une impulsion plus importante.

Peter Ulrich, ICLEI – Local governments for sustainability

Traduit et adapté par Coline Lemaignan

Lutter contre la **précarité** énergétique

Il y a 70 ans, ne pas avoir accès à l'énergie de manière régulière en France ne suscitait pas d'inquiétude générale et encore moins d'étude. Aujourd'hui, cet état de fait est ressenti comme un signe fort de marginalisation assorti d'un sentiment de honte de ne pas répondre aux standards du « confort moderne ». Tentative de définition de la précarité énergétique en France, aujourd'hui.



Définition

Depuis une quinzaine d'années, la précarité énergétique est enfin « étudiée » à grande échelle. Dans un contexte d'augmentation constante du prix des énergies et du réchauffement climatique, elle est devenue un mal à combattre. Elle s'inscrit au croisement de plusieurs domaines : l'économie, le social, le logement, l'énergie, la politique... Mais historiquement, les actions menées pour accompagner les personnes en situation de précarité énergétique, l'étaient de manière cloisonnée et isolée. Depuis 2007 et, entre autres, la création du réseau national RAPPEL (Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Energétique dans le Logement), l'enjeu est réellement porté sur la mise en réseau des différents partenaires afin, non seulement d'amener des solutions financières et techniques, mais avant tout de prévenir. déceler et informer les ménages en situation de vulnérabilité énergétique. Et c'est dans ce passage du curatif au préventif qu'on peut asseoir les espoirs d'un véritable recul de ce mal sociétal complexe.

Tentatives de définition

La transversalité du phénomène explique les nombreuses définitions qui tentent de le délimiter et les différentes statistiques qui cherchent à le quantifier.

Les définitions émanant du cadre légal sont générales et basées sur le cognitif subjectif : « est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins. » (loi du Grenelle de l'environnement 2, 12 juillet 2012). Cette description renvoie à un ensemble de difficultés structurelles dans lesquelles peuvent se trouver des familles qui, outre les impayés d'énergies, éprouvent des problèmes pour se loger, se nourrir, travailler, se soigner. Le rapport Pelletier publié en 2010 propose de récupérer la définition qui avait été élaborée en Angleterre dans les années 70 et qui se base sur un indicateur quantitatif : « un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'il dépense plus de 10 % de

ses revenus aux charges énergétiques ». En effet, il est démontré que « l'effort énergétique » est, proportionnellement au revenu total, d'autant plus élevé que ce revenu est faible. « Les ménages aisés consomment moins d'énergie en proportion de leur revenu en général (ils épargnent davantage), et ils dépensent proportionnellement davantage sur d'autres types de postes. »

De structures œuvrant sur le terrain proviennent des terminologies faisant référence à l'expérience vécue. « Est en situation de précarité énergétique toute personne ayant eu froid plus de 24h dans son logement au cours de l'année écoulée. » Malgré ce prosélytisme lexical, il n'est pas certain que l'entièreté des cas de figure soit couverte, la précarité énergétique revêtant de multiples visages. Par exemple, il est des cas, et ce sont les plus faciles à identifier, où elle se manifeste par des problèmes d'impayés de factures énergétiques mais il est courant que des familles précaires choisissent « volontairement » de ne pas se chauffer par restriction financière. Ce cas de figure n'est pas aisément quantifiable.

On comprendra dès lors qu'il n'est guère évident d'énoncer des chiffres unanimes sur l'ampleur du phénomène si la reconnaissance des ménages en précarité énergétique reste imprécise et complexe. D'autant plus qu'il est également possible d'établir une « gradation » du problème que représente l'approvisionnement des familles en énergie.

Vulnérabilité, précarité ou pauvreté?

L'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) définit la vulnérabilité énergétique comme étant « une situation de précarité potentielle dans laquelle un ménage peut basculer lorsqu'il est confronté à des aléas, comme la hausse des prix de l'énergie ». En effet, selon le rapport Pelletier, le prix des énergies est un des trois facteurs qui, combinés, induisent la situation de précarité énergétique. Les deux autres étant la



Formation à destination des travailleurs sociaux

Alter Alsace Energies, en partenariat avec la Fondation GdS (Gas Distribution Service), anime des formations à destination des travailleurs sociaux du Bas-Rhin. En contact avec les ménages en situation de précarité énergétique, les acteurs sociaux ont souvent à répondre à des questions très précises sur l'énergie dans la maison Comprendre le fonctionnement du système de chauffage, réguler la chaleur en fonction des pièces et des usages, s'assurer qu'il n'y ait pas de gaspillage, suivre des consommations dans le temps. Même si la part du bâti est souvent prépondérante, il ne faut pas sous-estimer l'apport d'éco-gestes sur les consommations de chauffage, d'eau et d'électricité. Les formations durent entre 1 et 2 jours, sont gratuites pour les structures et permettent de se familiariser avec ces questions Se renseigner auprès d'Alter au 09 86 29 67 27 ou sur www.alteralsace.org/precarite.

vulnérabilité des ménages à faibles revenus et l'état du bâtiment (âge, isolation, étanchéité, ventilation, humidité...). Mais la variabilité de l'effort énergétique peut également s'expliquer par la qualité des équipements, la situation géographique ou encore le degré de mitoyenneté.

Pour rappel, la « précarité énergétique » correspond à une dépense de 10 % du revenu total de la famille pour le poste énergétique alors même que la moyenne nationale est de 7,7 %. La « pauvreté énergétique » relève d'une difficulté à accéder techniquement pour son logement à des sources d'énergie, outre le fait d'avoir des difficultés à les payer. Si on traduit, prudemment cette définition en chiffres, il est couramment dit que cette condition est vécue par une famille lorsque son taux d'effort énergétique est supérieur à 15 %. Au regard de ces barèmes, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) estime en 2012 à 3,8 millions les familles concernées par la précarité énergétique en France soit 13% de la population française. Par ailleurs, la hausse continue des prix de l'énergie (électricité, gaz, fuel) pourrait être à l'origine du basculement, ces prochains hivers, de nombreux ménages français d'une situation de « vulnérabilité énergétique » vers une situation de « précarité énergétique » plus ou moins durable.

Qui est touché par la précarité énergétique ?

Il n'existe pas à proprement parlé de profil type d'une personne en situation de précarité énergétique. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, 87 précaires énergétiques France en appartiennent au parc privé et 62 % sont propriétaires. Les indicateurs communs sont également la localisation dans le monde rural (35 %), l'âge avancé des habitants (55 % ont plus de 60 ans) et l'ancienneté du bâti. Pour ces personnes, le logement mal chauffé et mal peut devenir source surconsommation mais également responsable de problèmes de (respiratoire, vasculaire, ...), d'hygiène (peu ou pas d'eau chaude sanitaire), de sécurité (utilisation d'appoints de chauffage à pétrole, dysfonctionnement des installations électriques, ...) et d'isolement social. En cas d'impayés, le fournisseur électrique décide parfois de diminuer le débit électrique avant une coupure définitive. Selon le Réseau RAPPEL, cette situation délicate a tout de même touché plus de 300 000 ménages français en 2014, presque sans un bruit. Plus pernicieux comme mal, il y a celui que Johanna Lees, une sociologue qui a étudié le phénomène durant plusieurs années auprès de 30 ménages marseillais, appelle le « reste à penser », ces factures à payer qui occupent toute la « disponibilité d'esprit ».

Bibliographie

Philippe PELLETIER, Alain DE QUERO, Bertrand LAPOSTOLET, rapport du groupe travail « précarité énergétique », Plan Bâtiment Grenelle, 15 décembre 2009.

IDDRI, « Inégalités, vulnérabilités et transition énergétique », Policy briefs n°2, 2013, 6p.

INSEE, « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer, n°1351, mai 2011.

MARESCA Bruno, « Accompagner les ménages en précarité énergétique », FOCUS, lettre du réseau Rappel n°15, mai 2015.

Johanna LEES, Ethnographier la précarité énergétique : Audelà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter », Thèse à l'EHESS de Marseille, 2014.

Quels programmes pour lutter

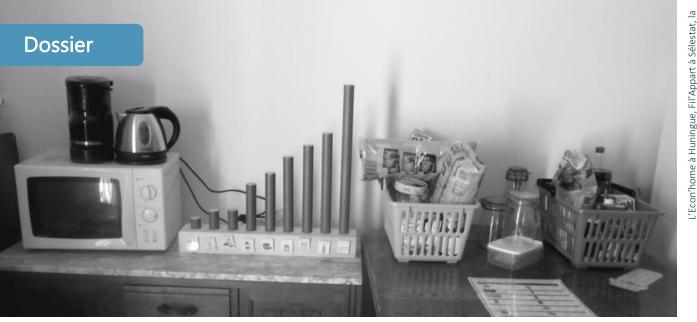
Historiquement, il existe surtout des dispositifs curatifs qui, bien qu'ils n'aient pas vocation à résoudre le problème à l'origine de la situation de précarité énergétique, permettent aux ménages de traiter ponctuellement les symptômes. Actuellement, tous les fournisseurs d'énergie sont dans l'obligation de proposer des tarifs sociaux de l'énergie (Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité et Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz naturel) à toute leur clientèle éligible selon des critères de revenus ou d'assurance santé. Depuis 2012, l'attribution de cette réduction normalement automatisée. D'autres « aides aux ménages » existent (les « aides à la cuve », les Fonds Solidarité Logement (FSL) par exemple) mais leur coordination semble difficile et leur application ne couvre pas le bois, le charbon, le propane et les réseaux de chaleur.

Seulement, ce n'est plus à prouver : la cause principale de surconsommation d'énergie dans un logement n'est pas, la plupart du temps, l'excès de ses résidents mais bien sa trop faible performance énergétique. Dès lors, les dispositifs préventifs nationaux, complétés par des programmes régionaux se multiplient progressivement.

Un autre levier actionné par de plus en plus d'instances et de collectivités est la formation des travailleurs sociaux à la problématique de la précarité énergétique afin de les armer, techniquement, verbalement et pédagogiquement, à l'accompagnement des familles en difficulté. Le choix de ce public est particulièrement pertinent car il s'agit des acteurs de terrain qui sont amenés à soutenir

le locataire lors de période de souffrance (hiver rude, impayés, ...) et à développer une relation de confiance lors des rendez-vous réguliers et/ou des visites à domicile. Ces visites sont également le moment de diagnostiquer des anomalies de fonctionnement ou des foyers de déperditions et de conseiller « sur mesure » l'habitant.

Nadège Rase



Lecon nome a numingue, for Appart a Serescat, ra Maison 3E à Saverne, Face'il à vivre à Strasbourg... Retrouvez tous les appartements témoins en Alsace sur ww.alteralsace.org/precarite

Un appartement pour apprendre les éco-gestes

Depuis la fin des années 90, Alter Alsace Energies travaille sur la problématique de la précarité énergétique notamment au travers de la formation des acteurs sociaux et de la réalisation de diagnostics énergétiques. L'année passée, l'association a saisi l'opportunité de tester une autre forme d'action de sensibilisation : l'appartement pédagogique. Comment fonctionne cet outil et quels en ont été les résultats ?

En juillet 2014, Alter Alsace Energies signait une convention avec l'office public de logements « Habitat de Haute Alsace (HHA) » basé à Colmar. L'objectif : meubler, équiper et concevoir l'animation d'un appartement de 70 m² situé à Huningue (près de Saint-Louis), dans un quartier résidentiel de logements à vocation sociale. HHA cherchait en effet une formule pour solutionner les problèmes de surconsommations et d'impayés de factures frappant de plus en plus ses locataires.

L'appartement a donc été équipé pendant l'été afin que, dès le 1^{er} octobre 2014, il soit ouvert au public tous les mercredis sur rendez-vous (pour les groupes) ou en visite libre. Les animations ont été pensées de sorte à aborder une thématique par pièce : le chauffage dans le salon, l'électricité et les veilles dans le bureau, l'eau dans la salle de bain, la ventilation dans la chambre, le chaud et le froid dans la cuisine, les factures et les déchets dans le cellier et enfin l'éclairage dans le hall. Très dense, la visite guidée, pour laquelle il fallait généralement compter deux heures, commençait au salon autour d'un verre de jus de pommes ou d'une tasse de boisson chaude, moment propice à la présentation du projet et à l'échange de situations personnelles avec les visiteurs (quels équipements ont-ils chez eux ? Quels problèmes rencontrent-ils ? Que font-ils déjà en termes d'économies d'énergie?). Le but de la visite était de familiariser les gens avec la thématique de l'énergie, de leur proposer des ordres de grandeur de consommations et de réfléchir ensemble à des gestes simples et gratuits pour réduire leurs factures. Un principe simple et fort répandu, qui semble vouloir répondre à une problématique actuelle manque de maîtrise des fluides énergétiques dans le logement. L'enjeu était donc de parvenir à discuter de l'importance de savoir maitriser ses consommations sans culpabiliser les locataires et de parvenir, à travers le discours, à distinguer les causes des consommations élevées, à savoir le bâtiment principalement mais aussi les comportements.

Bien vite après l'ouverture en octobre 2014, il s'est néanmoins avéré que le challenge ne résidait pas tant dans la transmission du message que dans l'attractivité du site pour les visiteurs! Comment parvenir à faire se déplacer au moins les voisins directs et au mieux tout le quartier voire tous les locataires du parc immobilier du partenaire? Affiches, prospectus dans les boîtes aux lettres, relance dans le courrier du bailleur, permanence à l'agence locale, panneaux de signalisation... beaucoup d'outils de communication ont été mis en œuvre mais aucun ne semblait toucher le public attendu. L'outil le plus prometteur, qui a d'ailleurs temporairement fait ses

preuves, restait l'article de presse. Mais les personnes qui se manifestaient à l'appartement suite à la lecture d'un article dans le journal venaient parfois de loin, ne représentant pas fidèlement le destinataire l'appartement, à savoir la personne en situation de précarité énergétique. Une autre logique a été celle de travailler avec le jeune public et de compter sur la sensibilisation au sein de la famille par l'enfant. Toutes les écoles ont donc été cordialement invitées par plusieurs biais mais seules les structures parascolaires (Forum Jeunes et périscolaire) ont répondu à l'invitation.

A l'heure du bilan, Alter Alsace Energies essaye de comprendre l'essence et la nature des freins ressentis tout au long de ce projet en s'inspirant notamment de « Nature Humaine », une association qui étudie la psychologie et la résistance aux changements. Selon elle, on accède au changement pérenne via six étapes qui nécessitent chacune du temps et de (Nature Humaine. l'accompagnement « Ecologie : le changement étape par étape », lettre n°4, avril 2009). Dans notre cas, si le taux de fréquentation de l'appartement a été relativement décevant, il est certainement la résultante de multiples facteurs: une étape manquante (action préparatoire?), un hiver doux n'entrainant difficultés singulières aux payements

Dossier

factures, une situation peu accessible dans un quartier d'une petite ville, une communication peu efficace et indirecte,...?

Une piste pour parvenir à passer au-dessus de ce frein au changement serait d'aller vers le locataire pour identifier chez eux le potentiel de changement et susciter l'intérêt et la curiosité. Il s'agit là de l'outil connu et fort utilisé des « diagnostics à domicile ». Un constat rapidement réalisé au cours de ce projet pilote est que l'individu est bien plus difficilement mobilisable que le groupe. Participer à une visite ou un atelier au sein d'un collectif permet de ne révéler son identité et sa situation personnelle que si l'envie s'en fait ressentir. Beaucoup de personnes sont venus visiter

l'appartement sous une « casquette professionnelle » (employés d'un office de logements, membres d'associations caritatives, salariés de centres social et culturel,...). S'ils ont partagé un vif intérêt pour le contenu technique et la démarche pédagogique de l'Econ'Home, il n'est pas certain qu'ils se seraient déplacés hors cadre professionnel.

Ce qui sort également de cette expérience c'est l'importance du relationnel et du contact direct avec le destinataire du projet. Dans ce sens, les structures sociales locales sont des acteurs névralgiques de la mobilisation citoyenne. Inviter les gens via une affiche publique ou une invitation anonyme, qui plus

est quand les partenaires sont inconnus du public voire catégorisés, ne promet que peu de résultats comparé à l'entretien individuel qui permet une approche personnalisée et un argumentaire de mobilisation. Si une structure comme Alter Alsace Energies peut apporter un soutien technique et une expertise énergétique neutre, la collaboration avec les acteurs du terrain est surement gage d'une meilleure acceptation et adhésion au projet par le grand public.

Nadège Rase

Rénovation énergétique en Copropriété

Rencontre avec une propriétaire, membre de conseil syndical.



L'appartement date de 1967, mais « j'ai refait tout le carrelage et posé le parquet de mes propres mains. » précise Mme Metzger, copropriétaire et membre du conseil syndical. Ces travaux esthétiques datent de 1996 et sont venus remplacer la vieille moquette d'origine.

Depuis, d'autres travaux ont suivis : le changement d'une fenêtre dans la salle de bains, et surtout cette rénovation énergétique votée à l'assemblée générale de décembre 2013 et comportant la pose d'une ventilation

mécanique contrôlée (VMC), l'isolation des dalles basses ainsi que l'isolation des façades. « J'en ai même profité pour changer le reste de mes fenêtres ! » rajoute l'occupante. Vu de l'intérieur, aucun signe de ces travaux pourtant conséquents. Sauf pour les regards attentifs, on note cette bouche d'extraction dans la cuisine et la salle de bains, ainsi que ces petites barrettes sur les coffres de volets roulants destinés à assurer un air intérieur de bonne qualité. Mme Metzger précise :

« Quelques fois on sent un léger courant d'air à cause de ces barrettes, mais sinon rien à redire. L'isolation c'est super! ». Un constat on ne peut plus équivoque. Et rien ne vaut une petite anecdote pour illustrer l'impact de l'isolation par l'extérieur des murs. Avant les travaux, Mme Metzger avait l'habitude de récupérer, après sa vaisselle, son torchon sec au bout d'une heure à peine puisqu'elle le posait sur le radiateur de la cuisine. Maintenant il lui faut attendre presque trois heures. Si les radiateurs chauffent moins, c'est bien sûr parce que le bâtiment a réduit ses besoins de chauffage. Mais les bénéfices en hiver se retrouvent aussi en période estivale. Mme Metzger, à l'écoute de ses voisins, se fait porte-parole et nous explique avoir reçu des remarques positives des occupants sur le nouveau confort obtenu grâce à l'isolation des murs. « Avant les gens avaient très chaud en période de canicule, aujourd'hui, malgré les hautes températures observées au mois de mai, les gens ont 23°C chez eux et n'allument plus leur climatiseur. »

Alors oui, isoler son bâtiment a du bon et cet exemple en témoigne, s'il fallait encore convaincre certains septiques. Mais il est aussi important de noter que sans les aides financières encore existantes aujourd'hui, « les gens n'auraient pas voté oui, et moi non plus ». Foi de copropriétaire! En effet, et difficile de reprocher cette attitude à cette dame accueillante et impliquée dans la vie de sa copropriété mais qui comme tant d'autres touche une petite retraite. Inutile de rentrer dans le détail, et Mme Metzger de nous prévenir « les chiffres ce n'est pas



aides sont de toute façon personnalisées et ce qui vaut pour l'un ne sera pas forcément identique pour l'autre. Le plus important dans ce genre de cas ce sont l'accompagnement et la communication. « Je tiens à remercier Mme Odry pour tout ce qu'elle a fait et aussi M. Halphen, parce que c'était du boulot! ». Et on veut bien la croire, 144 logements répartis dans trois bâtiments... Mme Odry est l'assistante administrative de l'organisme chargé de la gestion des dossiers de demande d'aide pour les foyers aux revenus modestes. Elle a même tenu des permanences pour être à l'écoute des copropriétaires et ce peu importe leur sens de la courtoisie. M. Halphen est le gestionnaire de l'immeuble, en plus de son professionnalisme, il a aussi tenu une place importante dans la naissance de ce projet. En effet, tout a démarré par un souhait de ravalement de façades, comme dans la plupart des histoires en copropriété, et M. Halphen a su faire comprendre à son conseil syndical l'importance de saisir cette opportunité pour en profiter pour améliorer les performances du bâtiment et prétendre à des aides financières. De l'écoute, de la réflexion, la graine était semée.

« L'échafaudage est resté au moins deux mois. Mais les travaux ont été bien faits. » Si depuis à l'intérieur de l'appartement rien ou presque n'a bougé, l'extérieur a par contre été modifié. Exit l'aspect vieillissant, bonjour les touches de couleurs. Pour en arriver là, il a quand même passer par plusieurs semaines d'échafaudages pour la mise en place de l'isolation. Une demi-journée l'installation de la VMC et enfin deux jours d'intervention pour le changement des fenêtres de l'appartement de 86 m². Cette intervention qui peut paraître lourde a toutefois été bien supportée par les résidents. « L'équipe du chantier était à l'écoute des souhaits du conseil syndical » remarque Mme Metzger. Un point qui demeure important pour que le résultat soit apprécié de tout le

Aujourd'hui les derniers échafaudages sont en train d'être démontés mais à l'image du torchon à sécher et des climatiseurs relégués au statut d'objet de brocante, les effets de la rénovation énergétique commencent déjà à se

Alors bien sûr, s'il est difficile de mettre tout le monde d'accord sur la couleur du crépis, il est encore plus difficile de contenter tout le monde sur le financement. Mais les résidents, à l'image de Mme Metzger, ne regrettent pas ce coup de jeune passé sur leur bâtiment. Et ce n'est pas être pionnier que de s'engager dans cette démarche. C'est voir plus loin que le bout de son balcon tout en profitant de l'occasion pour l'embellir. Les fleurs de Mme

Metzger peuvent en témoigner.

Entretien réalisé le lundi 22 juin 2015.

Elie Selle

POPAC

La communauté urbaine de Strasbourg -Eurométropole (EMS) depuis le 1^{er} janvier 2015 - décide de réaliser, avec le soutien de l'Anah, le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés « POPAC ». Le premier volet de ce programme consiste à créer un observatoire de toutes les copropriétés ayant été repérées par les dispositifs locaux sur l'ensemble du territoire de l'EMS. Le deuxième volet porte sur l'accompagnement d'un échantillon de copropriétés afin d'apporter des solutions aux problématiques recensées. Le programme a plusieurs objectifs : observer les copropriétés de l'EMS, identifier les copropriétés qui rencontrent des difficultés, informer (en faisant connaître les droits et devoirs de chacun) et accompagner les copropriétaires d'accroître leur implication dans la vie de la copropriété et prévenir les dégradations. Si vous voulez plus d'infos, contactez-nous!



Réponse au Keskéchô ? (page 2) On reconnaît bien la forme de l'escalier ! En effet, dans cette maison, il doit y avoir une isolation intérieure. Mais elle a été posée après l'escalier, et s'arrête tout autour. La chaleur passe donc pas le béton de l'escalier et est conduite à l'extérieur. Un joli pont thermique ! Lorsqu'on conçoit une maison, l'isolation doit être pensée en même temps que la structure, de facon la plus continue possible.

Adhérez à Alter Alsace Energies



Bulletin à renvoyer avec votre règlement par chèque à Alter Alsace Energies, 4 rue Foch, 68 460 Lutterbach

Bulletin également disponibles sur www.alteralsace.org

☐ Je sounaite adherer a i association Alter Alsace Energies pour i année 2015. L'adhesion
comprend l'abonnement à Energies Infos.
Nom, Prénom :
Adresse :

Tél :

Montant de la cotisation

☐ Individuel : 25 euros

☐ association : 30 euros

(déductible en partie des impôts)

☐ professionnel : 45 euros

☐ collectivités : 75 euros

☐ Je souhaite m'abonner à la revue Energies Infos pour un montant de 10 euros (2 à 4 numéros par an).